

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 38/002/2004 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 333/03 (AFR 38/010/2003 du 14 novembre 2003) et ses mises à jour (AFR 38/011/2003 du 19 novembre 2003, AFR 38/013/2003 du 28 novembre 2003 et AFR 38/001/2004 du 7 janvier 2004)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

TORTURE OU MAUVAIS TRAITEMENTS /

DÉTENTION AU SECRET / ABSENCE DE SOINS MÉDICAUX / PROCÈS INIQUÉ

MAURITANIE Mohamed Khouna Ould Haidalla (h)
Sidi Mohamed Ould Haidalla (h), fils de Mohamed Khouna Ould Haidalla
Sid Ahmed Ould Haidalla (h), deuxième fils de Mohamed Khouna Ould Haidalla
Habba Ould Mohamed Vall (h)
Mohamed Yehdhi Ould Breideleil (h)
Ismaël Ould Amar (h)
Cheikh El Moctar Ould Horma Babana (h)
Mohamed Said Ould Zergane (h)
ainsi qu'au moins huit autres personnes

Londres, le 11 février 2004

Sid Ahmed Ould Haidalla a été libéré sous caution le 18 janvier 2004, sur décision du président de la chambre criminelle de la Cour d'appel de Nouakchott, la capitale mauritanienne.

Fils de l'ancien candidat à l'élection présidentielle Mohamed Khouna Ould Haidalla, il était détenu dans une prison de la ville d'Aleg, située à environ 350 kilomètres au sud-est de Nouakchott.

Sid Ahmed Ould Haidalla a été soumis à un traitement cruel, inhumain ou dégradant s'apparentant à une forme de torture. En effet, il avait en permanence les chevilles attachées, ce qui restreignait sa liberté de mouvement et lui occasionnait des douleurs. Sid Ahmed Ould Haidalla a été inculpé d'« association de malfaiteurs et rébellion à l'ordre public ».

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes.
Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*